

AVIS DE MARCHE

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Entretien des espaces publics appartenant à la Ville (sauf espace européen de l'entreprise)
- 2.2) **Code CPV principal** : 77310000-6 - Réalisation et entretien d'espaces verts.
- 2.3) **Type de marché** : Services

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : Non communiqué
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Non
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : Voir CCTP
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : Indiqué dans la DPGF, marché courant de la notification jusqu'au 31/12/2025
- 3.8) **Modalités de financement** : Sur fonds propres de la collectivité
- 3.8) **Allotissement** : Non

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 3 mois
- 4.2) **Type de procédure** : Marché à procédure adaptée
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : 2025-005
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 14/03/2025 à 12h00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

- 5.7) **Candidature** : Voir RC
5.8) **Offre** : voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères		Pondération	
Valeur technique		35%	
Organisation et procédures de travail mises en œuvre comprenant les moyens humains et matériels mobilisés (fiches techniques), les délais, la méthodologie et la technique de travail		20%	
Cohérence du dispositif de travail en présence du public pour assurer la sécurité des équipes intervenantes et des usagers		15%	
Prix : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.		50%	
Performance en matière de protection de l'environnement		10 %	
Pertinence des choix techniques et organisationnels pour réduire les impacts environnementaux de la prestation		4%	
Gestion des déchets y compris organiques		2%	
Réduction des gaz à effet de serre dans le cadre des déplacements		4%	
Performance en matière d'insertion professionnelle (heures d'insertion proposées à compléter à l'article 9 de l'acte d'engagement)		5 %	
Nombre d'heures d'insertion	Nombre de points (critère noté sur 5 points)		Pro
60 h (minimum obligatoire)	0		
90 h	1		
120 h	2		
150 h	3		
180 h	4		
210 h	5		

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Cette demande doit intervenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation

6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 03/02/2025

Fait à Schiltigheim, le 03/02/2025

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Manon PEREIRA
*Cheffe du service de la commande publique, des affaires
juridiques et des assurances*